Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260323-D_2026_14-DE

LOURMAIS

COMMUNE DE LOURMAIS

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 20 Mars 2026

Nombre de conseillers en exercice :11 *Nombre de présents : 11* *Nombre de votants : 11*	*Date de convocation :* *16 Mars 2025*

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars, à LOURMAIS le Conseil Municipal nouvellement élu et légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lourmais.

Présents : Michel Henri GAUTIER	*Julie SOUCHON*
Marie-Christine BLAIRE	*François BORDIN*
Laurence ROGER-PICHON	*Marie-Françoise BORDIN*
Cédric BESNARD	*Michel Joël GAUTIER*
Jérémie PELLE	*Virginie BURBAN*
Albert MEUNIER	

Absents excusés :	

Absent :	

****

2026-14- COMMISSIONS MUNICIPALES : COMPOSITION ET DÉSIGNATION DES ÉLUS

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

M. le Maire propose de créer les quatre commissions suivantes :

- Bâtiments communaux
- Voirie et chemins ruraux
- Information et relations avec les associations
- Finances

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260323-D_2026_14-DE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **De constituer les commissions proposées par M. le Maire ;**
- **De fixer à 6 le nombre de membres pour la commission bâtiments communaux ;**
- **De fixer à 5 le nombre de membres de la commission voirie et chemins ruraux et la commission information et relations avec les associations ;**
- **De fixer à 4 le nombre de membres de la commission finance ;**
- **De composer les commissions précitées comme suit ;**

- **<u>Commission bâtiment</u>**
  - Julie SOUCHON
  - Cédric BESNARD
  - Albert MEUNIER
  - Laurence ROGER-PICHON
  - Michel Joël GAUTIER
  - Marie-Christine BLAIRE

- **<u>Commission voirie et chemins ruraux</u>**
  - Virginie BURBAN
  - Michel Henri GAUTIER
  - Michel Joël GAUTIER
  - Jérémie PELLÉ
  - Albert MEUNIER

- **<u>Informations et relations avec les associations</u>**
  - Laurence ROGER-PICHON
  - Marie-Christine BLAIRE
  - Marie-Françoise BORDIN
  - Virginie BURBAN
  - Julie SOUCHON

- **<u>Commission finances</u>**
  - Michel Henri GAUTIER
  - Marie-Françoise BORDIN
  - Michel Joël GAUTIER
  - Marie-Christine BLAIRE

La Secrétaire de séance
Marie-Françoise BORDIN

Le Maire,
François BORDIN

MAIRIE de LOURMAIS (Ille-et-Vilaine)